SUBSTITUTION	f	
"		966
44	Vide:—Prohibition d'Aliéner: Prescription.	000
Successifs :-	-Vide Droits Successifs.	
•	ce que c'est	596
"	ab intestat et testamentaires, leur définition 597,	
46	ab intestat sont légitimes ou irrégulières	598
. 44	de leur ouverture, où et comment a lieu 600 à	
44	saisine de l'héritier	607
64	qualités requises pour succéder 608,	613
. "	des différents ordres de succéder	614
46	comment s'établit la proximité de parenté 615 à	618
44	de la représentation	
66	déférées aux descendants	625
66	" aux ascendants	629
44	ascendants succèdent aux biens par eux donnés	630
"	collatérales, comment transmises et partagées 631 à	634
64	collatéraux au delà du douzième degré ne succèdent	635
44	irrégulière, conjoint survivant	636
44	couronne	637
"	envoi en possession requis pour la couronne et pour le	
	conjoint_survivant638 à	i 640
66	de leur acceptation et répudiation	
"	nul n'est tenu d'accepter	641
"	acceptation peut être pure et simple ou sous bénéfice d'in-	
	ventaire.	642
66	acceptation quant à la femme mariée	643
<b>4</b> 6	" quant aux mineurs et aux interdits	"
"	l'effet de l'acceptation remonte à la date de l'ouverture de	
٤,	la succession	644
"	acceptation peut être expresse ou tacite	645
. 66	ce qui constitue acte d'héritier	, 647
<b>66</b>	de l'option par les successeurs de l'héritier 648	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	acceptation ne peut être révoquéerenonciation à succession doit être expresse	650
٠.	effets de la renonciation	651
"	représentation n'a lieu d'un héritier seul de son degré et qui	, 000
••	a renoncéa renoncé	654
46	renonciation peut être rescindée à la demande des créan-	רטט
**	ciers de celui qui l'a faite	655
66	en quel temps renonciation peut être faite	656
66	en quel cas héritier qui a renoncé peut reprendre la suc-	000
	cession	657
٤,	renonciation à la succession d'un vivant n'a lieu excepté par	001
	contrat de mariage	658
46	héritier qui a diverti ou recélé effets de la succession ne	550
	peut plus renoncer	659
46	de l'accentation sous bénéfice d'inventaire	666